

08

minutes

MERCREDI 8 MARS 2017

Histoire

2

Systeme des retraites, une inegalite qui remonte loin.



Société

3

Toutes perdantes avec PV2020



Agenda

4

Des mobilisations partout!

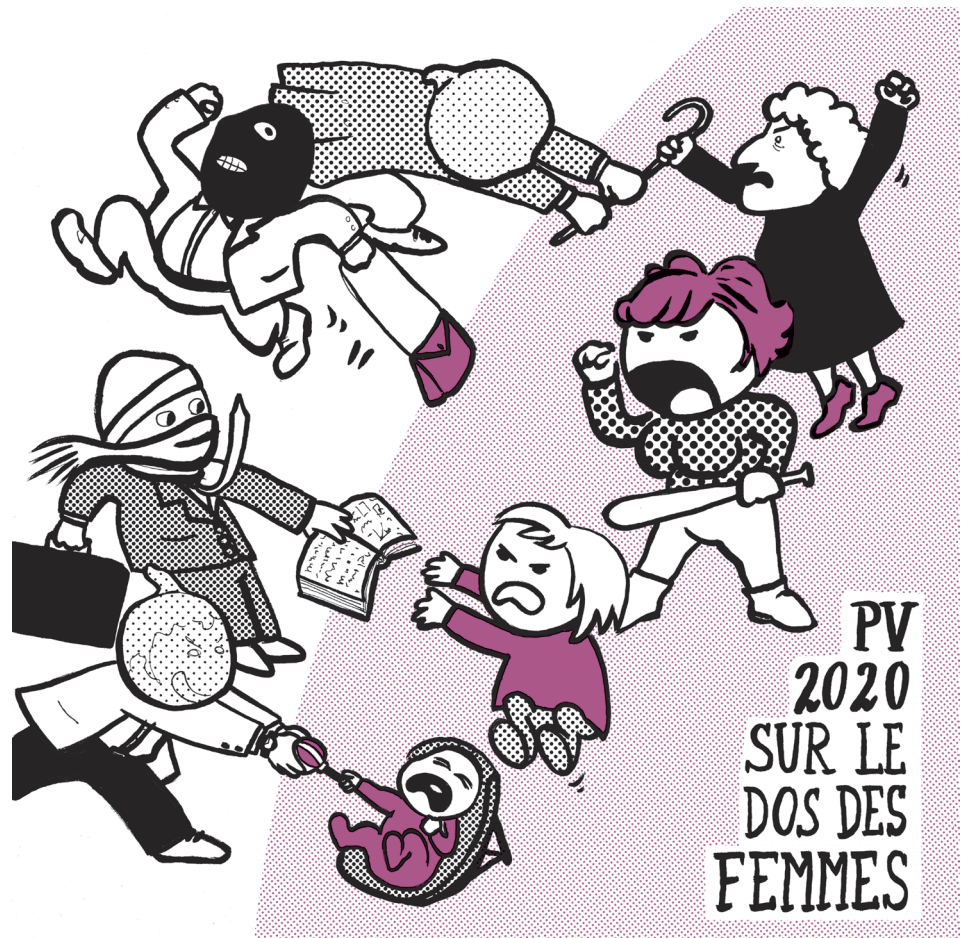
Bricolage

4

Fabriquez votre Pussy Hat



PRÉVOYANCE VIEILLESSE 2020 NON AU HOLD-UP SUR NOS RETRAITES!



Édito

Trop bonnes, trop connes!

Depuis la nuit des temps, nous, les femmes, nous donnons beaucoup de mal pour préserver l'harmonie... L'harmonie au sein de la famille, au boulot, et dans la société toute entière. Au nom de cette harmonie, nous sommes prêtes à faire de très nombreuses concessions, sacrifiant souvent nos propres aspirations aux attentes et besoins de nos proches, des générations futures et à l'équilibre mondial. Ici, en Suisse, nous sommes même les championnes de l'abnégation : nous n'avons le droit de vote que depuis 1971, nous avons patienté 50 ans pour obtenir un congé maternité et sommes encore très, très loin d'obtenir un salaire égal pour un travail de valeur égale...

Pourquoi les décideurs politiques et économiques – en large majorité des hommes – trouvent-ils normal de nous demander aujourd'hui de sacrifier un an de notre vie et beaucoup d'argent pour contribuer au financement d'un système des retraites soi-disant en péril? Parce qu'ils nous prennent pour des «gentilles filles» qui comprenons que l'intérêt collectif réclame, une fois de plus, notre sacrifice consentant et bienveillant...

Mesdames, nous faire travailler jusqu'à 65 ans n'a rien d'équitable. Au contraire, c'est faire endosser aux seules femmes la quasi-totalité d'un assainissement des retraites dont on veut nous persuader qu'il est indispensable, à grands coups de prévisions catastrophistes. Mais en fait, on peut se demander si ces assureurs, banquiers, gestionnaires de 2^e pilier, qui hurlent continuellement au loup, ont réellement à cœur le bien-être des générations futures ou s'ils se soucient avant tout de préserver leur juteux business.

Alors, entre femmes, soyons solidaires et – pour une fois – pensons à NOUS et aussi, un peu, à nos filles et nos petites-filles...

La lutte contre PV2020 est NOTRE lutte!

La retraite en Suisse : une histoire d'inégalités et de mobilisation féministe!

L'historienne Carola Togni retrace pour le «8 minutes», l'histoire du système des retraites depuis sa naissance en 1948 à nos jours. Interview.

Comment est née «l'assurance vieillesse et survivants» (AVS)?

L'AVS a été votée seulement par les hommes, car les femmes n'ont eu le droit de vote qu'en 1971. À l'époque, les représentants politiques, de droite et de gauche, et les dirigeants syndicaux s'accordent sur le fait que la paix sociale passe par la protection du revenu de l'homme considéré comme le «chef de famille». L'AVS ne prévoit ainsi pas de rente pour les femmes mariées, même si elles ont été salariées. Seules quelques militantes féministes s'opposent à cette exclusion, revendiquant déjà à l'époque une rente à part entière pour toutes les femmes. Elles critiquent également la situation dramatique dans laquelle se retrouvent beaucoup de femmes divorcées.



Les rentes étaient insuffisantes pour vivre: pourquoi avoir inventé les prestations complémentaires (PC) plutôt que de les augmenter?

C'est en 1965, que se mettent en places les PC. C'est une forme d'assistance, qui a été présentée comme une mesure provisoire. Or, non seulement elles sont toujours en vigueur, mais elles concernent un nombre important de personnes: en 2015, 10 % de retraités et 15 % de retraitées doivent recourir aux PC. Les rentes AVS ont été améliorées au cours des années 1960 et début 1970, mais depuis elles stagnent. On s'est contenté de compenser l'augmentation du coût de la vie, ce qui n'améliore pas le pouvoir d'achat.

Expliquez-nous comment on en est ensuite arrivé au système dit des trois piliers.

En 1972, décision est prise de maintenir une AVS minimale et de la compléter par la prévoyance professionnelle et la prévoyance privée. L'appellation de «trois piliers» donne l'impression d'un système bien ficelé. Cela est le cas si on se place du point de vue des intérêts des assureurs vie et des caisses de pensions. Mais ce n'est pas le cas si on se place du point des femmes: aujourd'hui, moins de six femmes sur dix sont affiliées au 2^e pilier et à peine 2 sur dix ont un 3^e pilier!

La mobilisation féministe a contribué à améliorer la situation des femmes au niveau de l'AVS. Quelles ont été ces améliorations?

Lors de la 10^e révision, dans les années 1990, on a introduit la rente individuelle, un système plus équitable de partage de la rente

entre époux et une certaine prise en compte du temps consacré aux enfants, au prix toutefois d'une augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 62 à 64 ans. Ces améliorations ont permis de réduire les inégalités entre femmes et hommes dans l'AVS, tant au niveau du nombre de bénéficiaires que du montant des rentes.

Et quelle est la situation des femmes dans le 2^e pilier?

Le 2^e pilier a été conçu pour un parcours professionnel masculin, de «chef de famille»: un travail à plein temps pendant toute la durée de la vie active, sans interruption, si bien qu'il accentue les effets des inégalités de salaires et de temps de travail entre femmes et hommes. Résultat: au niveau des prestations, les rentes versées par la prévoyance professionnelle aux femmes sont en moyenne de 67 % inférieures à celles des hommes. Globalement, en 2014, les rentes de vieillesse versées par le 2^e pilier aux femmes correspondent à environ 20 % du total des rentes versées!

L'égalité dans les assurances sociales, reste donc une mobilisation nécessaire?

Oui! Aujourd'hui, les femmes ont intérêt à se mobiliser en faveur de l'AVS qui assure le dispositif le plus égalitaire, en particulier pour les retraitées les moins fortunées. Les mobilisations du passé ont porté des fruits. En 2004, la mobilisation féministe a permis d'éviter une nouvelle hausse de l'âge de la retraite des femmes. Aujourd'hui, la mobilisation des femmes reste décisive.

IMPRESSUM

Rédaction: «Coordination du 8 mars»

Soutenue par: USV – CGAS – USF et leurs fédérations (UNIA, SSP, SEV, syndicom, SSM, SIT, Syna) | PSV «CommEg» | POP-Pdt | solidaritéS Marche mondiale des femmes | Feminista | La Gauche Anticapitaliste | Lestime | AVIVO | | MPS | Les Verts (VD et GE) | Slutwalk | ADF

Réalisation:

Manon Roland (illustrations) | Stéphanie Prudhomme – S Design (édition) Imprimerie Graph Style SA (impression)

Pour les droits de toutes les femmes!



WOMEN'S
MARCH

18 mars 2017 | Zurich | www.cantkeepquiet.ch

Prévoyance vieillesse 2020 : ne nous laissons pas faire !

L'égalité des salaires est en berne, les carrières des femmes stagnent, dans les entreprises le harcèlement sexuel reste un tabou, l'arrivée d'un bébé est un handicap sur le marché de l'emploi et dénicher une place de crèche relève de l'exploit. Mais pour nos parlementaires, l'égalité c'est : nous faire travailler une année de plus ! De qui se moque-t-on ? PV 2020 fait peser sur les femmes presque l'intégralité des coûts de cette réforme, soit entre 1,3 et 1,7 milliard de francs par année, suivant la variante retenue.

Pourquoi est-ce aux femmes de payer le gros de cette facture ? On nous dit que nous vivons plus longtemps. Mais on oublie tout le travail gratuit que nous faisons pendant toute notre vie active et encore à la retraite : garder les enfants, soigner les proches, faire le ménage restent l'apanage des femmes. Qui reconnaît ce travail de « care » ?

Travailler une année de plus ? À 60 ans, Édith ne peut pas y croire

L'âge de la retraite des femmes passera de 64 à 65 ans. Les femmes de tout âge sont concernées : dès 2018, les femmes nées en 1954, donc qui ont 63 ans aujourd'hui, devront déjà travailler plus longtemps. Cette mesure coûte aux femmes, 1,3 milliard de francs.

Édith a commencé à travailler dans les années 1970 : il n'y avait ni loi sur l'égalité ni structures d'accueil pour les enfants. Elle a arrêté pour s'occuper de ses filles, puis a repris à temps partiel comme aide-soignante. Édith a de grosses lacunes dans sa prévoyance professionnelle. Aujourd'hui, elle garde ses petits-enfants un

jour par semaine et s'occupe de sa maman, qui, à 89 ans, vit encore chez elle. Édith espérait partir à 64 ans pour profiter de quelques années en bonne santé avec son mari avant que son dos ne lâche. Avec PV 2020, elle devra trimer une année de plus. C'est pourquoi Édith dit NON à PV 2020 !



Trois fois plus de cotisations pour une rente incertaine ? Léa dit NON !

Le calcul du 2^e pilier pénalise les salaires modestes, les temps partiels et les carrières discontinues, donc les femmes. Avec PV 2020, on nous promet d'améliorer la situation. Qu'en est-il ? D'abord, le seuil d'entrée reste à 21'150.-/an. Ensuite, le montant de coordination est réduit, voire supprimé, ce qui fait exploser les cotisations. Mais la rente promise reste aussi modeste qu'incertaine.

Léa a 45 ans. Divorcée, mère de deux enfants, elle est employée de bureau à temps partiel et gagne 2'100.-/mois. Elle vit chichement. Elle verse chaque année 260.- pour son 2^e pilier. Avec PV 2020, Léa payera entre 880 et 1'700.-/an, suivant la version retenue, pareil pour son patron. Autant dire que Léa peut oublier toute hausse de salaire. Pire, elle craint qu'on l'oblige à réduire son temps de travail pour

Qui nous dit merci ? On oublie aussi que les femmes touchent des rentes inférieures à celles des hommes. Cela représente bien plus qu'un an de travail au cours de la vie d'une femme. Augmenter l'âge de la retraite au nom de l'égalité est une profonde injustice. C'est tout simplement inacceptable. C'est pourquoi nous sommes en colère.

PV 2020 est un gros paquet, avec beaucoup de mesures. Le cœur de la réforme sont la hausse de l'âge de la retraite des femmes et la baisse du taux de conversion, accompagnées d'une hausse massive des cotisations qui vise à stabiliser les rentes, mais renchérit énormément le 2^e pilier.

Pour illustrer les conséquences de cette réforme, voici trois portraits types : Édith, Léa et Maria.

Pauvre parce que veuve ? Maria est en colère !

Dans la version du Conseil national, PV 2020 supprime la rente pour veuve sans enfants à charge. Cette mesure coûterait aux femmes 410 millions de francs par an.

Maria a 55 ans. Elle est arrivée en Suisse à l'âge de 25 ans. Mariée avec un compatriote, elle a trois enfants adultes. Dans sa vie, Maria a été femme au foyer, accueillante en milieu familial, puis une fois que les enfants ont grandi, ouvrière avant d'être licenciée et de se retrouver au chômage.

Malgré les difficultés, Maria a retrouvé un emploi à temps partiel en tant que nettoyeuse dans une grande entreprise.

Elle travaille en soirée et gagne 1'200 francs par mois. Le reste du temps, elle le consacre à la garde de ses petits-enfants. Une aubaine pour son fils et son épouse qui profitent d'une solution de garde souple et gratuite !

Malheureusement, le mari de Maria décède brusquement. Comme ses enfants sont adultes, PV 2020 la prive de toute rente de veuve.

En plus du chagrin de la perte de son conjoint, Maria est plongée dans le dénuement. À 55 ans, avec le parcours qui est le sien, comment trouver un emploi lui assurant un salaire suffisant pour vivre dignement ? C'est pourquoi Maria dit non à PV 2020 !

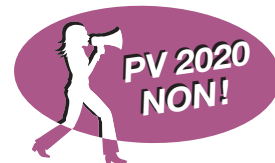
que son salaire soit inférieur au seuil d'entrée à la LPP.

Léa partira à la retraite en 2'037 : actuellement sa caisse lui promet une petite rente de 100.-/mois. Avec PV 2020, ce serait entre 200 et 370.-, auquel pourrait s'ajouter 70.- de l'AVS.

Mais pour Léa le compte n'y est pas : sa cotisation sera dès maintenant multipliée par trois et demi, voire par six, alors que sa rente restera modeste et très

incertaine car les rentes du 2^e pilier baissent constamment ! C'est pourquoi Léa dit NON à PV 2020 !





Une journée internationale d'actions pour défendre nos droits

Suite aux mobilisations en Argentine contre les féminicides, à la victoire des Polonaises sur l'avortement, aux protestations de masse contre les politiques discriminatoires de Trump aux USA, l'élan est donné. L'appel pour un 8 mars de luttes sera suivi dans plus de trente pays.

En Suisse, aux violences sexistes quotidiennes, à l'homophobie, au racisme, aux discriminations salariales et à l'embauche, à la précarité de nos emplois, on nous inflige un affront supplémentaire : augmenter l'âge de la retraite des femmes d'une année et baisser le taux de conversion.

Pour dire notre solidarité avec les luttes féministes du monde entier.

Pour refuser toute concession sur nos retraites et dire NON à PV2020.

**Ce mercredi 8 mars, entre 17 h 30 et 19 h
Retrouvons-nous à la gare de notre ville ou village**

Avec nos bonnets roses, nos pancartes et banderoles, et nos cris de révolte !

Agenda en Suisse Romande

LAUSANNE

RELATIONS PATIENT-E/GYNÉCOLOGUE: PARLONS-EN!

8 mars | Auditoire de la Maternité du CHUV

Av. Pierre-Decker 2 | 17h

Conférence-débat sur la relation entre patient-e et gynécologue organisée par la Maternité du CHUV et le collectif Adopte UnE gynéco.

CONFÉRENCE: DEUX MOIS APRÈS – WHO THE FUCK IS TRUMP?

8 mars | Espace Dickens (Av. Charles Dickens 6) | 20h

Attaques contre les femmes, les migrant-es et les droits sociaux : quelles ripostes aux Etats-Unis? Avec Ahmed Shawki, militant de l'International Socialist Organization (ISO) auteur de Black Liberation and Socialism.

8 mars | Maison de la Femme | Avenue Eglantine 6

12h 15 «MES HÉROÏNES, CES FEMMES QUI S'ENGAGENT»

Vernissage par Manon Schick de son livre suivi d'un apéritif dînatoire.

18h GABRIELLE ETHENOZ-DAMOND ET SIMONE CHAPUIS-BISCHOF

Portraits-documentaires de deux figures du féminisme en Suisse romande.

9 mars | Maison de la Femme | Avenue Eglantine 6 | 14h30

LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES

Marianne Ebel et Catherine Villanueva présentent ce mouvement international de luttes féministes.

NYON

LA VIOLENCE DOMESTIQUE DANS LE CANTON DE VAUD

8 mars | Salle de la Grenette | Place du Marché 2 | 11h à 14h

Vernissage de l'exposition en présence de M^{me} Freymond Cantone, conseillère municipale et de la D^{re} Romain-Glassey, unité des violences, CHUV.

YVERDON-LES-BAINS

CONFÉRENCE-PERFORMANCE FÉMINISTE «TERRITOIRES»

8 mars | Centre d'art contemporain | Place Pestalozzi | 18h

Donnée par Les Indociles

LA CHAUX-DE-FONDS

8 mars | Théâtre populaire romand | Dès 18h

DÉBAT DANS LE CADRE DES ÉLECTIONS CANTONALES

Organisé par l'Office de la politique familiale et de l'égalité.

GUÉRILLÈRES ORDINAIRES

Spectacle de Magali Mougél, mis en scène d'Anne Bisang

NEUCHÂTEL

GOÛTER DE L'ÉGALITÉ AVEC NOS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

8 mars | Fontaine de la Justice | 15h30 à 17h

GENÈVE

STANDS DES ASSOCIATIONS ET DES SYNDICATS

8 mars | Place Bel-Air | 12h – 17h

RASSEMBLEMENT ET PRISE DE PAROLE

Zone piétonne du Mont-Blanc | 17h 30

CONFÉRENCE: DEUX MOIS APRÈS – WHO THE FUCK IS TRUMP?

9 mars | Uni-Mail | Salle MR170 | 18h15

SAVE THE DATE: 19 mars | Salle du 1^{er} février | 11h-14h

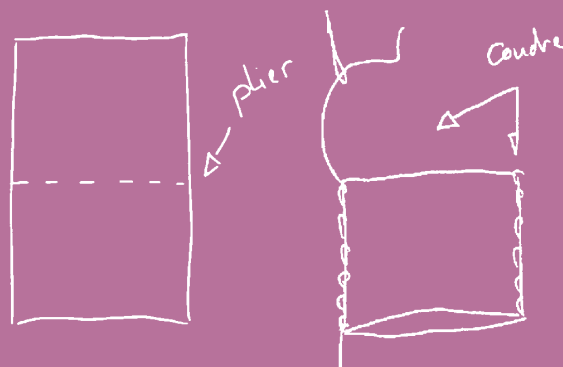
BRUNCH DES CANDIDATES

Brunch pour les candidates au Grand Conseil vaudois

Plus d'info sur : politiciennes.ch

**UN PUSSY HAT...
PAS DE PANIQUE,
C'EST SIMPLE COMME CHAT.**

DO IT YOURSELF!



Pas besoin de tricoter, on prend une pièce de tissu rose (de préférence stretch, jersey tout ça) et c'est parti ! Pour les plus récalcitrantes de l'aiguille, c'est même permis de coller les bords au pistolet à colle et même, MÊME à la colle blanche (à l'agrafeuse, c'est aussi envisageable). Donc un rectangle rose de 30 x 40 cm (ça prend en compte les ourlets, pas besoin d'en ajouter) pour une tête normale (en l'occurrence ma tête, oui, c'est la norme, j'ai décidé). Et des tutoriels très précis pour celles qui veulent quand même se lancer dans le tricot ou le crochet : www.pussyhatproject.com

Manon